

anarcho-punk). L'actualité du mythe du punk (et du rock en général d'ailleurs), comme mouvement fondé sur le non-conformisme, la rébellion, le comportement considéré comme provocateur et la révolte contre les normes sociales doit être nuancée, compte tenu des processus de commercialisation et d'institutionnalisation de la musique en Occident ; toutefois, ces mêmes processus imposent aux musiciens qui se réclament de ce mouvement au moins une posture contestataire, laquelle peut devenir pour eux un facteur de leur engagement pour les causes les plus populaires et les mieux médiatisées. Ainsi, loin de s'y opposer forcément, la logique commerciale peut devenir un facteur de politisation.

Ouvrage riche et original, *La musique en colère* présente plus particulièrement trois points forts qui en feront sans doute un titre de référence. Premièrement, ce petit livre de 120 pages couvre d'une manière concise le large spectre de relations complexes qu'entretient la musique avec les pratiques contestataires. Chaque chapitre présente une approche différente, centrée sur les objets et les acteurs pertinents, ce qui permet à l'auteur d'englober une panoplie de phénomènes liés à la musique protestataire. Sans doute l'analyse des logiques de politisation des acteurs du champ de la production musicale pourrait encore être élargie : cette démarche assurerait une plus grande attention à la parole des acteurs (artistes, journalistes, critiques, sociétés de production) ; elle permettrait également de définir plus clairement et plus concrètement les différentes dispositions qui amènent à certaines prises de position, réelles ou apparentes. Cependant, un tel approfondissement exigerait un ouvrage à part et d'un tout autre format.

Deuxièmement, la description des relations entre la musique et la contestation est illustrée d'exemples aussi intéressants que variés. Cette abondance rend non seulement la lecture très facile et captivante, mais permet aussi de comparer les spécificités des engagements artistiques dans des contextes très différents dans le temps (des chanteurs ambulants du Pont-Neuf sous l'Ancien Régime à la mobilisation contre la guerre en Irak) et dans l'espace (il s'agit non seulement de l'Europe et des Amériques, mais aussi de la Kabylie, de l'Afrique du Sud, des aborigènes d'Australie, etc.). On peut en revanche regretter l'absence totale, au sein du corpus d'exemples, de mouvements

musicaux contestataires d'Europe de l'Est durant la période soviétique. Le rock antisoviétique – ou le rock biélorusse aujourd'hui encore – peut fournir un large spectre d'exemples en la matière, en particulier concernant le détournement de la censure et la « contrebande artistique ».

Troisièmement, il nous paraît important de souligner le style particulier de l'ouvrage. Au lieu de se lancer dans une analyse superficielle des mouvements musicaux ou, au contraire, de se perdre dans la particularité de chaque œuvre et de chaque style, Christophe Traini adopte une perspective de narration originale et semble vouloir répondre à une question : comment, dans quelles conditions et dans quelle mesure la musique peut-elle être mise en valeur dans les entreprises contestataires ? Cette démarche donne à la ligne de l'ouvrage davantage de clarté. Au point parfois qu'on pourrait presque le lire comme un manuel pratique de l'utilisation des objets musicaux dans les processus contestataires, par exemple, lorsqu'il affirme : « Il est clair que pour mobiliser de larges soutiens, les « promoteurs de la cause » se doivent d'enrôler de multiples artistes et styles afin de ne pas limiter la diffusion de leur message à des groupes de fans trop restreints » (p. 58).

Tous ces éléments font de *La musique en colère* un livre particulièrement enrichissant non seulement pour les spécialistes en sociologie de la musique (qui y trouveront sans doute des exemples fort intéressants et des idées fraîches pour leurs propres travaux), mais aussi pour les novices en la matière, qui trouveront là un excellent point de départ pour se lancer dans des études des cas spécifiques des relations complexes qu'entretiennent la musique et le politique.

Yauheni Kryzhanouski

GSPE-Prisme, université Robert Schumann,
Strasbourg 3
Yauheni.kryzhanouski@yahoo.fr

Histoire

Anne BAUDART, *Naissances de la philosophie politique. Athènes, Rome...*

Paris, Éd. Le Pommier, coll. Essais, 2006, 288 p.

Nous avons trois mères avait coutume de dire l'historien Pierre Chaunu : Athènes, Rome et ... Jérusalem. C'est presque le projet d'Anne Baudart dans un livre qui devrait être un

classique pour tous les élèves de terminales en philosophie. *Naissances de la philosophie politique* est un ouvrage de facture classique. Il est clair, précis, argumenté. Il ne jargonne pas et rappelle simplement d'où nous venons, et que si nous voulons continuer d'aller quelque part, il convient de se rappeler d'un legs culturel qui témoigne pour la pensée. Nous sommes des héritiers, et cela nous donne aussi quelques responsabilités et un devoir de mémoire correctement entendu. « Qui serions-nous sans l'héritage gréco-romain de la langue, de l'histoire, de la politique de la réflexion ? » (p. 26) et qui serions nous sans le legs des sages, qui ont essaimé ici et là dans le monde méditerranéen ? (p. 26). Encore convient-il d'interroger ce patrimoine, et c'est ce qui est fait à travers quatre blocs considérés comme autant de « fondations ». Quatre fondations, illustrées par une ensemble de personnalités philosophiques ou politiques éminentes, dans un itinéraire qui va de Socrate à saint Paul en passant par Platon, Aristote, Cicéron et Augustin. D'abord, Athènes, la première de ces fondations, puis Rome, une Rome au double visage, celui de Cicéron et celui d'Augustin, la Rome païenne et la Rome chrétienne. C'est à Athènes en effet que naît la philosophie politique, avec le Bien, le Juste, le Vrai et le Beau, ce que le Moyen-Âge appellera ensuite les transcendants. C'est à Platon que l'auteur fait la part la plus large, lui qui porte sur son époque un regard « atterré » (p. 44). C'est que Platon constate que si « le salut ne peut venir que de la philosophie » (*ibid.*), aucun régime politique n'est cependant satisfaisant. C'est le principal projet de *La République*.

Le regard que propose Anne Baudart sur la Grèce est un regard archéologique qui va de Mycènes au siècle Périclès en passant par Sparte. Car la naissance de la cité marque un changement radical. La dépossession et la métamorphose du pouvoir royal préfigurent la lente suppression de ce pouvoir qui va se – et le – décliner désormais « suivant la langue et la réalité du multiple et non de l'unité centralisée sur la personne royale » (p. 63). À un paysage économique et social nouveau s'adjoint un paysage mental tout aussi nouveau avant que l'on n'assiste à une lente dégradation que Platon ne manquera pas d'analyser; le lent déclin de la démocratie : « Le *démos* se mue lentement en *ochlos*, foule bigarrée aux intérêts diversifiés et contradictoires » (p. 108). L'apport d'Athènes, cette première fondation, est décisif : « L'amour des lois, la valorisation de la chose

publique, de la citoyenneté partagée, l'unité indivise de la vie morale et politique constituait à l'origine le propre de la démocratie athénienne. La surveillance mutuelle des pouvoirs, leur interaction mesurée, la rotation fréquente des charges en étaient les meilleurs garants » (p. 110). Pourtant, cette Grèce à laquelle nous devons la démocratie, c'est-à-dire le meilleur de nous-mêmes, ne s'est pas privé d'examiner ce régime que nous considérons comme le meilleur, et de le critiquer. Le message est clair et Raymond Aron le disait déjà en son temps : la démocratie est fragile, et si elle apparaît comme le régime le meilleur, elle n'est pas le régime idéal. Comme les autres régimes, elle connaît une possible corruption. Certes, Platon dénonce la démocratie qui se fourvoie dans l'appréciation du bien politique et moral qu'est la justice, mais il définit la fin du politique : le vivre-ensemble. Aristote qui sera le défenseur le plus acharné. Avec ces deux hommes, les bases de la réflexion politique sont désormais scellées. La Grèce lègue au monde des questions redoutables : les normes du politique sont-elles inscrites dans la nature ou redevables à l'artifice ? Questions que le XVIII^e siècle reprendra avec Montesquieu, Rousseau, Hobbes, Spinoza, les théoriciens du contrat social.

Mais quoi qu'il en soit, son legs est là, la politique c'est la *res publica*. Rome n'est pas seulement l'héritière de la Grèce, pendant qu'Athènes voit naître sur son sol l'ancêtre du régime populaire, elle chasse ses rois et fonde la *res publica*. Voilà la deuxième des fondations de la philosophie politique. Car la République romaine va durer six siècles. Le grand nom en est Cicéron, fidèle disciple des ses maîtres Platon et Aristote qui dénonce lui aussi la tyrannie du peuple. Enfin, avec Auguste, l'empereur de l'unité romaine, apparaît l'autre grande personnalité de Rome : saint Augustin, celui de *la Cité de Dieu*, au carrefour de plusieurs univers, de tensions. C'est la troisième fondation. Avec lui, naît la philosophie de l'Histoire. Cicéron « élabore sa philosophie politique sur les débris d'un régime sont il retrace l'histoire » (p. 204). Augustin quant à lui réfléchit sur l'Empire, ses grandeurs, ses faiblesses. Le sens moderne que le XVIII^e siècle français et allemand confèrera au vocable de « philosophie de l'histoire » est « tout entier présent dans les vingt-deux livres de la *Civita dei* » (p. 204). Tout y est en place pour que l'on passe du genre religieux au genre profane, de la théologie chrétienne et de l'histoire à

la philosophie de l'histoire. Augustin est le créateur de cette métahistoire. Ainsi la troisième fondation examine-t-elle les effets provoqués par le christianisme dans l'Empire de Rome. Ce sera l'œuvre des philosophes chrétiens que de tenter de concilier la sagesse grecque avec le christianisme. Socrate et Jésus vont ainsi devenir les deux figures exemplaires dominant le monde méditerranéen et occidental, qui animent selon l'auteur « toute la longue durée de notre histoire » (p. 239). Pourquoi cette religion a-t-elle marqué les esprits et les siècles, par le rejet ou l'adhésion ?

La quatrième fondation examine les raisons de ce passage à une ère nouvelle, d'une métamorphose qui s'opère dans l'espace de la ville-monde Rome. C'est une sagesse nouvelle qui est proposée et c'est même une compétition des sagesse, la sagesse gréco-romaine et la sagesse chrétienne, dont saint Augustin est le grand témoin. La sagesse chrétienne instaure un nouveau vivre-ensemble fondé sur la charité et non plus sur la culture, le savoir, la puissance, le rang social, ou la richesse. Ainsi, après Cicéron qui assume l'héritage de la pensée antique de Platon et Aristote, Augustin va-t-il reprendre Cicéron et distinguer la « *res publica christiana* de la *res publica pagana* » (p. 245). Mais c'est sur la figure étrange de saint Paul que s'achève cette équipée dans les fondements de notre histoire, saint Paul comparable à Socrate dans la mesure où comme lui, il s'adresse à tous. Ces quatre fondations dessinent les points de repères institutionnels, constitutionnels, juridiques, aux incidences éthiques qui jalonnent les siècles de l'invention démocratique. L'enjeu est de taille car réfléchir en philosophe politique, « ce n'est pas seulement réfléchir à la question spécifique et technique des pouvoirs, des régimes, des institutions, des systèmes législatifs » (p. 272), mais s'interroger sur ce qui a permis de constituer un vivre-ensemble et les normes qui sous-tendent et organisent ce vivre-ensemble. L'idée est simple : le legs chrétien en fait partie ; il est constitutif des droits modernes même si la laïcisation de ces droits peut gommer la dette envers l'héritage qui leur a donné naissance et consistance. Une modernité créatrice aurait ainsi deux options : reconnaître ce qu'elle doit aux processus de naissances, aux genèses initiales, ou les nier et les faire disparaître de son héritage, au prix d'un mensonge qui risque

d'obérer l'identité même des peuples qui appartiennent à cet héritage, autant que cet héritage leur appartient.

Marion Duvauchel

Lycée français d'Agadir, Maroc
marion.duvauchel@yahoo.fr

Ahmed BOUBEKER, Abdellali HAJJAT, coords,
Histoire politique des immigrations (post)coloniales.
France, 1920-2008.

Paris, Éd. Amsterdam, 317 p.

« Depuis une vingtaine d'années, l'histoire de l'immigration en France est passée du statut d'objet plus ou moins illégitime dans le champ des sciences sociales à celui d'objet relativement reconnu, comme en témoigne la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration », écrit l'éditeur en quatrième de couverture d'*Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*, un ouvrage coordonné par Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat. Un « objet reconnu » qui ne satisfait pourtant que très imparfaitement les auteurs dont le projet avoué, à travers ce volume, est bien de battre en brèche l'illusion d'une juste place rendue aux « cohortes de bras ramasseurs de poubelles, chair à canon, damnés de la terre ou de l'usine et autre métèques oubliés du grand roman national » (p. 11) dans l'espace public aujourd'hui. Projet militant autant que scientifique. Non, affirment d'emblée les deux chercheurs, le temps de la « muséification de l'histoire de l'immigration » (p. 11) n'est pas encore venu pour une simple et bonne raison : il achoppe encore sur l'immense « patrimoine des luttes sociales et politiques » (p. 11).

C'est précisément ce patrimoine qui constitue l'objet d'un ouvrage construit autour de plus d'une vingtaine de contributions ou entretiens et, surtout, sur une ambition : dégager de sa gangue de constructions *a posteriori* et de bonnes intentions, la mémoire politique des mouvements de toutes natures liés à l'immigration postcoloniale en accordant (enfin) aux immigrants la place de sujets de leur propre histoire qui leur fut longtemps déniée. L'organisation chronologique adoptée, si elle ne facilite pas l'appréhension globale des problématiques proposées en juxtaposant des contributions très diverses, permet cependant la mise en évidence d'une colonne vertébrale unique : la figure de l'immigré comme « catégorie politique » construite par